



Des journalistes outillés sur le caractère légal et innovant des activités de l'ESMC

C'est à un exercice d'explication et de démonstration que se sont donnés ce mercredi à Lomé, les responsables de l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) au cours d'un atelier de formation des journalistes, initié par le Réseau des Médias Engagés pour le Développement Durable au Togo (RÉMEDD-Togo). « Les règles de l'innovation des activités de l'ESMC », c'est en effet le thème au centre des échanges qui ont permis aux journalistes de s'informer sur le cadre légal et surtout innovant des activités de cette entreprise très engagée en faveur de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Togo.

Cet atelier qui a regroupé patrons de presse et journalistes membres du RÉMEDD-Togo, intervient après celui du 20 avril dernier qui avait porté sur l'objectif 9 des ODD qui demande à « *bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation* ».

Le chargé d'affaires à l'ESMC, Foudou BOUKPESSI a expliqué que l'ESMC est une entreprise innovante dans le commerce sur internet car déjà porteuse du Progiciel MCNP (Marché de Crédit

en Nature Pérenne), une innovation technologique en parfaite symbiose avec l'ODD n°9, pour une nouvelle forme d'organisation des affaires commerciales.

« ESMC en tant que innovation, met d'abord en œuvre le modèle d'Economie Sociale de Marché Commun, une économie d'intégration universelle sans laisser personne de côté pour apporter la solution qui consiste à concilier efficacité économique et justice sociale », a-t-il indiqué, avant d'ajouter que l'ESMC se présente comme la solution à plusieurs problèmes notamment le manque du pouvoir d'achat ou de la clientèle solvable et fidèle sur le marché, le manque d'argent ou encore de travail.

Le Progiciel MCNP a déjà à son actif 182 marques déposées dont l'ESMC détient les certificats. C'est à ce titre que l'Entreprise met à la disposition de ses souscripteurs abonnés, des comptes d'activités marchandes qui servent à participer aux quatre activités de l'ESMC à savoir : la souscription pour soi et pour tiers aux Comptes Marchands et aux bons de consommation, les achats et ventes en ligne contre Ordre de Prélèvement Irrévocable (OPI), l'achat-vente réciproque, et prestataires de la production commune.

« ESMC, dans l'exercice de ses quatre activités innovées, s'est dotée de onze règles fondamentales qu'elle observe dans le respect de la loi, conformément à l'objet de son immatriculation au RCCM n° : TG-LOM 2018, n° Fiscal : 145587D, CNSS n° : 42425 », a précisé Mathieu Fayéwa, Pionnier à l'ESMC.

Le Président du RÉMEDD, Isidore Sassou Akollor, a pour sa part souhaité que cette formation permette aux Hommes de médias d'éclairer l'opinion sur les questions qui se posent au sujet des activités de l'ESMC afin de permettre à la population de mieux cerner l'importance économique de l'innovation technologie dont l'Entreprise est porteuse.

Il faut rappeler que le RÉMEDD regroupe plus de 200 médias engagés à accompagner les secteurs public et privé dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 au Togo, l'un des pays pilote dans ce nouveau programme de développement porté par les Nations Unies.

David